L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Quotidien, No 9[illegible] Rue [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 31 OCTOBRE 1883.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 31 octobre 1883.
—Renseignements—Beau temps, vents variables, baromètre de l'est, baisse bonne servie d'une hausse de température; température stationnaire de thermomètre.

Température du 30 octobre 1883
Observations de G. Dupaquier, Opticien.

6 heures du matin	61	Moyenne	16
Midi	70	Plus haute	31
3 P. M.	71	Plus basse	72
6 P. M.	71	Différence	35

Mardi, 30 octobre 1883, 2 p.m.
Température d'automnale dans les villes suivantes:

Mobile	74	Memphis, Ky	66
Augusta, Ga	75	Memphis, Tenn	71
Galveston, Tex	68	Mobile, Ala	74
Cairo, Ills	69	Montgomery, Ala	74
Chattanooga, Tenn	66	Nashville, Tenn	66
Cincinnati, O	66	New Orleans, La	74
Davenport, Iowa	54	New York, N. Y	57
Dubuque, Iowa	54	Pensacola, Fla	73
Galveston, Texas	68	Savannah, Ga	73
Helena, M. T	44	Shreveport, La	75
Leavitt, Iowa	60	Vicksburg, Miss	64
Key West, Fla	75	St. Paul, Minn	49
La Crosse, Wis	55	Vicksburg, Miss	75
Leavenworth, Kan	62	Wilmington, N. C	55

Extrêmes des taux au-dessus de l'étiage (mesurés à plus basses).

Cairo, Ills	4.60	Nashville, Tenn	10.62
Dubuque, Iowa	11.02	New Orleans	12.03
Cincinnati, O	16.16	Omaha, Neb	5.04
Chattanooga, Tenn	8.00	Pittsburgh, Pa	8.07
Davenport, Iowa	2.04	Shreveport, La	9.04
Galveston, Tex	2.00	St. Louis, Mo	11.04
Helena, M. T	7.07	St. Paul, Minn	2.06
Louisville, Ky	7.00	Vicksburg, Miss	11.07
Memphis, Tenn	5.10	Yankton, Dakota	1.02

(Au-dessus des niveaux des hautes eaux de 1870 1884

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au bureau de santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Wyly Harrison à Mlle Cécile Dran;
Louis Pujol à Mlle Therese E Gunckel;
Yves Aslerson à Mme Harriet Wright;
François Fabiaque à Dame Yve Josephine Durand.
Théodore Saumon à Mlle Lizzie Kleinkamper;
Everett Reaves à Mlle Mary R Herrick;
John J Schetz à Mlle Victoria Fischer.

Naissances.

Mme James E Jarreau, un garçon, 6 juillet;
Mme John Redlich, un garçon, 29 sept;
Mme Peter Aitken, une fille, 26 mars;
Mme Jacque Bordeaux, une fille, 13 oct;
Mme Frank Estano, une fille, 18 oct;
Mme Louisa Montagut, une fille, 15 sept;
Mme Jerry Hale, une fille, 26 oct;
Mme Samuel Mongomery, un garçon, 23 oct;
Mme James McCarthy, un garçon, 14 sept;
Mme Pierre Rochel une fille, 5 oct;
Mme Emile Geismeimer, une fille, 21 oct;
Mme Martin Butas, une fille, 9 oct.

Décès.

Ernest Fondale, 24 ans, Nlle Orléans et Roman, Cora Delsis, 9 ans, Algerie;
Henry Johnson, 1 jour, Pleisburg;
Extant d'Auth Redford, 9 jours, Algier;
George Schmidts, 2 ans, 249 Dauphine;
Marie L Mandrujar, 1 mois, 147 Ursulines;
Michel Lynch, 39 ans, 73 d Derbigny;
Mme Anthony Balde, 44 ans, rt Antoine entre St Claude et Amers;
J as Marts, 78 ans, Asile des Petites Soeurs des Pauvres;
P J Ryan, 65 ans, 223 S Franklin;
Bertha Clarke, 1 an, 40 Cécele;
Enfant de Mme Simon Isaacs, 6 jours, 179 Sud Rampart;
Michel Decosdreuse, 30 St Antoine;
Mme John Redlich, un garçon, 29 sept;
Frederick G Ceralve, 13 mois, 499 Chippewa;
John Nordan, 18 ans, 235 Lafayette;
Bertha G Lawrence, 3 mois, Algerie.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

H Jahn, E C Calm, N Y; L Foot, Canton Miss; J C Hatch, Sayesville, Ga; A J Wesley, Providence, R I; H G Heisbaw, Jas O'Leary W C Wynn, James S Hamilton, J P Tucker R Campbell, J M Tyler, W Hamner, J W Richardson, A B Terymonts, Miss W B Turner, Lake City, Fla; W L Tillery, Greensboro, Ga; G W Johnstok, Tenn; Miss C D Rhymer, Mt Pleasant, Tenn; H W Kenser, Baltimore, Md; J M Wiley, Ala; G W Gordon, Memphis; E Bertrand, Leadon, Ala; Mrs Emma C Duncan, Geo A Diel, St-Louis, Jas A Lesler, Edward Berk, Franklin; Wm W Pugh, Lne.

Cour Criminelle de district—A la section B (juge Luzenberg.)—Gustave Michel, prévenu de voies de fait, s'est déclaré innocent.

Auguste Banck, accusé de voies de fait sur Charles Levy, petit garçon, a été acquitté.

Cour du recorder Ford.—John Barrett et John Dealy, accusés de voies de fait et d'attaque à main armée, ont fourni—le premier, un cautionnement de $500; le second, un cautionnement de $250—en attendant l'instruction préliminaire.

Jennie Smith, convaincue d'ivresse; Richard Honahan, d'ivresse et de tapage—ont été condamnées à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

L. A. Duvignaud, prévenu de voies de fait et d'empiètement illégal, a donné un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution.

Lena Johnson et Julia Baptiste ont été condamnées à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police, pour bataille et bris de paix.

Cour du recorder Davey—Pat. McFernan, Charles Joseph et Sam Comstock, accusés de voies de fait; Jos. et Louis Gallher, de bris de paix, ont donné un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Wm. Kennedy, convaincu d'insultes et de délit, a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Ventes inscrites aux bureaux de l'automateur des aliénations:

Joseph Ernst à son épouse, 1° un terrain et bâtisses dans l'Pilot compris entre les rues Bassin, Franklin, Erato et Thalie, ayant 32 pieds de face à la rue Bassin sur 97 pieds de profondeur; 2° un terrain et bâtisses compris entre les mêmes rues que le précédent, ayant 32 pieds de face à la rue Bassin sur 97 pieds de profondeur; 3° cinq terrains et bâtisses dans l'ilot compris entre les rues Magasins, Arabella, Camp et l'Avenue Nashville, ayant chacun 30 pieds de face à l'Avenue Nashville sur 120 pieds de profondeur.....$2.500

David Bernhardt à John Michael Keil, 1—un terrain et bâtisses dans l'ilot compris entre les rues Gravier, Perdido, Liberté et Howard, ayant 22 pieds de face à la rue Gravier sur 100 pieds de profondeur; 2—un terrain et bâtisses compris entre les mêmes rues que le précédent, ayant 18 pieds 7 pouces de face à la rue Gravier sur 100 pieds de profondeur.....$900

John McCloskey à la Banque des Citoyens de la Louisiane, une portion de terre et bâtisses dans l'ilot compris entre les rues Gravier, St. Charles, Camp et Howard.....$3,843

Emile Angaud à Jean Brune un terrain et bâtisses dans l'ilot compris entre les rues Ste Anne, Orléans, Robertson et Claiborne, ayant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Ste Anne sur 73 pieds de profondeur.....$1250

William Fink à François M. Bose, un terrain et bâtisses dans l'ilot compris entre les rues Prieur, Johnson, Kerlerec et Colombus, ayant 31 pieds de face à la rue Prieur sur 119 pieds de profondeur.....$1400

George Washington Wints à Dr George Patrick Maloney, deux terrains et bâtisses dans l'ilot compris entre les rues Canal, Broad, Donnane et White..$1200

Mme veuve John Leary à John Baker, un terrain et bâtisses compris entre les rues Tchoupitoulas, Washington et Sixième.....$1400

Ventes du collecteur des taxes:

Warren Van Norden à la succession François Avegno, un terrain et améliorations compris entre les rues Bourgogne, Dauphine, Conti et Bienville, ayant 64 pieds de face à la rue Bourgogne sur 50 pieds de profondeur.....$38 51

Le même à la même, un terrain et améliorations compris entre les rues Bourgogne, Dauphine, Conti et Remparts.....$30 00

Le même à la même, un terrain et améliorations compris entre les rues Conti, St-Louis, Bourgogne et Remparts.....$31 00

Le même à la même, un terrain et améliorations compris entre les rues Decatur, Chartres, Conti et Bienville, ayant 32 pieds de face à la rue Decatur sur 153 pieds de profondeur.....$47 39

Louis Leonhard à lui-même, deux terrains et améliorations comprises entre les rues St Jean, Cypress, Whipp et l'Avenue Washington, ayant chacun 32 pieds de face à la dite Avenue sur 182 pieds de profondeur.....$14 93

Le Bureau des Directeurs de l'Exposition de 1884, s'est réuni hier soir et a tenu une séance fort importante. Il y a été question de l'empiètement de l'édifice et de plusieurs demandes qui arrivent soit du Nord, soit même de l'Europe, par des personnes et des associations qui désirent prendre une part active à cette grande fête de l'industrie. Une grande question surtout y a été soulevée; celle de la création d'une grande Banque de Crédit qui tendrait non moins qu'à faire de la Nouvelle-Orléans et une succursale dans chaque Etat du Sud.

Nous regrettons que l'heure où nous arrive le compte-rendu de cette séance ne nous permette pas de nous étendre plus longtemps sur ce sujet. Nous y reviendrons plus longuement demain.

Conseil municipal.—Le conseil a tenu hier soir sous la présidence du maire.

Les communications reçues à la matinée de la dernière séance ont été soumises à l'assemblée; elles sont:

Le rapport hebdomadaire du Trésorier de la ville à la date du 29 octobre; rejeté.

Une lettre sous la signature du président du grand jury.

Une pétition de l'Association Sanitaire Auxiliaire au sujet du mauvais état des bateaux à immondices, devenus impropres à tout service.

Une lettre du maire annonçant la signature de part et d'autre devant notaire d'un contrat entre la municipalité et la compagnie Barber pour le pavage de l'avenue St-Charles en feuilles d'asphalte.

Une longue communication du même appelant l'attention des membres du Conseil sur la conduite arbitraire du Trésorier de la ville, qui s'arroge le droit de ne payer que les ordonnances qui lui plaisent. Il résulte de l'obstination du Trésorier à refuser le paiement de toutes les ordonnances qui lui sont présentées, que les employés de la ville ne touchent pas leurs traitements mensuels. Cet état de choses ne saurait être toléré plus longtemps; et il incombe au conseil de s'occuper sans délai d'une question aussi importante dans l'intérêt public.

Une motion de M. Kaiser a été adoptée à l'effet de nommer un comité de l'ordre public la question soulevée par le maire dans son message, au sujet de M. Walshe.

Le commissaire des Travaux publics a présenté un rapport du voyer de la ville relatif aux levées dont le mauvais état exige d'urgentes réparations.

Le comité des prisons a soumis un projet d'ordonnance pour la mise en vigueur de certains règlements dans la prison de police.

Le comité du Budget a fait un rapport accueillant favorablement les pétitions de MM. Isaac Baker, C. A. Seibel, C. Hermann, J. W. Black, H. Hopkins et Charles Kummel; et repoussant celles de Mm. H. W. Turner, Brown Bros. & Cie, M. Ranson et de plusieurs corporations.

Le comité des polices a annoncé avoir imposé des pénalités aux agents ci-après nommés, trouvés en défaut dans l'exercice de leurs fonctions: J. J. Griffen, L. F. Stammone, A. Morton, J. Cooney, J. Coyle.

Le comité des Améliorations publiques a fait un rapport repoussant la pétition de MM. A. J. Gomila et autres relative au pavé de la partie supérieure de la ville. Le comité demande que le pavé reste sous le contrôle des autorités de la ville, bien que l'usage en ait été donné pour l'exposition de 1884.

Le comité de l'Eclairage a promis de soumettre à la prochaine réunion du Conseil un rapport où seront consignés toutes les plaintes qui lui ont été adressées et rendant justice à qui de droit. Provisoirement, le comité propose que les comptes des fournisseurs d'huile ne soient pas approuvés par le comité de Finances.

Une motion de M. Booth a été adoptée à l'effet d'ostroyer à MM. Oser & Cie le privilège d'exploiter le quai à immondices vis à vis la rue Robin.

Du même membre, une motion a été adoptée adjugeant à M. C. J. Fayssoux le contrat de paver en pierres carrées une partie de la rue Decatur.

Une motion de M. Barthe sera mise en discussion à la prochaine séance; elle autorisé le contrôleur à détourner par la voie des journaux, des soumissions pour l'exhaussement et le pavage des trottoirs bordant le marché français.

Il a été permis à MM. Léon Derien et Alfred Montagne d'ériger une machine à vapeur sur un terrain qu'ils occupent à l'angle des rues Clara et Euphrosine.

Le Maire a dit qu'il avait signé le contrat avec la compagnie "Barber Asphalt Co", en ne changeant un mot, et en y ajoutant une clause.

Après force discussions, la conduite du Maire a reçu l'approbation du Conseil.

Plusieurs ordonnances ont été lues par leurs titres et seront discutées, comme il convient, à une séance ultérieure; notamment:

Une de M. Grady, révoquant celle qui crée la commission du "Upper City Park";

Une de M. Patorno, autorisant le commissaire de police à faire achat d'un rétiheule pour le transport des prisonniers.

Fausse alarme.—Hier soir, à dix heures, une fausse alarme d'incendie a été donnée de la boîte No 412, à l'encoignure des rues Laharpe et White.

Paragraphes.—Hier soir, à onze heures, Hy. J Elsie, c. a été arrêté par le sergent Grabert, rue Franklin, entre Bouane et Canal. Elsie est accusé d'avoir obtenu $25 sous de faux prétextes, de M. Wm. Hixt, épicier, au coin des rues Remparts et Gravier, opérant qu'il prétendait au nom de Mme Jas Lee, domiciliée au No 130 de la rue du Camp.

—P. Brown, employé à la brasserie Pelican, No 282 de la rue Villeré, a été grièvement échaudé, hier à quatre heures et demie de l'après-midi. On l'a transporté à l'hôpital. Son état est des plus graves.

—Mike Quinn, accusé de vol et d'avoir fait du tapage, a été arrêté, hier soir, à cinq heures, sur la Levée, au pied de la rue des Ursulines. Il est en outre prévenu d'avoir mis le feu à des balles de coton. Mais heureusement ce commencement d'incendie a été éteint.

—Moses Jordan, c., et Hy. Meyers, c., se sont battus, hier; le premier s'est armé d'un couteau et a porté un coup à Meyers au bras gauche. La blessure, qui n'a aucune gravité, y fut pansée à l'hôpital. Jordan a été arrêté.

—L'état de M. Edward Jacobs, qui, le 6 du courant, est tombé de la rotonde de l'hôtel St. Charles, s empiré hier soir. On ne pense pas qu'il puisse passer la nuit.

—L'attente générale n'a pas été déçue, l'affluence était grande hier au "Base Ball Park", et les tribunes réservées aux dames n'étaient pas délaissées. La présence de beaux sexe a un tient d'échauffer les joueurs, a pare l-e intimider, car on ne saurait nier que la partie de dimanche ait été plus intéressante que celle d'hier. Les vainqueurs du premier jour ont été les vaincus du second. La "Fortune" a de ces inconstances-là: elle sourit un jour et grimace l'autre. Le Club de Louisville subissait hier la défaite qu'il faisait subir dimanche à ses adversaires. Avant de nous quitter, il se mesurera encore deux fois avec le Club de Cove qui, semble-t-il, croire, compte de très célèbre athlètes. Le Base Ball 'ne manque pas d'admirateurs à la Nouvelle-Orléans, aussi, toutes les parties qui se joueront cet hiver par des clubs du Nord et de l'Ouest, seront-elles suivies avec un très vif intérêt.

—Théodore Augenane est tombé, hier matin, à onze heures et demie, d'un train de chemin de fer Nashville et Louisville, à "English Lock-out". Il s'est cassé le bras droit et a reçu plusieurs contusions. On l'a transporté à l'hôpital.

—Peter Bell, c., employé sur le "Paris C. Brown", qui est amarré au pied de la rue Gaiennié, est tombé, du bateau, dans le fleuve, et s'est noyé.

—A la cour civile de district la succession de Gérard Borg, celle de John Adam Warner et de sa femme—sont ouvertes.

—L'enquête relative à la mort d'Alfred Gossette, c., tué le 27 du courant, par John Coffey, a lieu aujourd'hui, à midi. Les seuls témoins sont: MM. Dominick et Toucher, sous-shérifs, et Officier de police Wiegand.

—Un incendie occasionné par des étincelles s'est déclaré à l'étoufe de la manufacture des MM. Lhote, au vieux Jackson. Les flammes ont été éteintes par le Babcock de la rue Claiborne. Les dégâts sont insignifiants.

M. J. W. Mackey, l'américain aux millions, aujourd'hui célèbre, n'est pas seulement un spéculateur; il aime beaucoup les arts, il est amateur passionné de la musique. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir l'esprit rempli de grandes affaires, et toutes celles qu'il entreprend témoignent chez lui d'une rare perspicacité. Il a une résidence principale à Paris; elle est située vis-à-vis de l'Arc de Triomphe. Il y a chez lui une fort belle collection de toute nos grands maîtres: des Meissonnier, des Corot, des Cabanel, des Troyon, des Millet, etc. Meissonnier et Cabanel sont des familiers de la maison. Le premier avait un portrait de Mme Mackey au dernier Salon.

La résidence d'été est le château de Villebon, près de Palaiseau, à 20 milles environ de Paris; elle est admirablement meublée et entourée d'un parc immense.

Mme Mackey est une femme très bien élevée, à l'esprit on ne peut plus cultivé, est d'ailleurs, d'une grande beauté. Elle parle très-parfaitement trois langues, sans compter sa langue maternelle. Elle fait de très nombreuses charités, toujours modestement; sa main droite ignore ce que fait sa main gauche. Elle ne laisse jamais sans secours un artiste dans le besoin; les musiciens savent cet et elle une amie dévouée. Elle soigne beaucoup ses enfants. Un jour, la fausse pie de la rougeole, Mme Mackey disparut aussitôt du monde; elle n'y revint, que quand ses enfants furent complètement guéris. Mme Mackey est une ardente catholique. Quand on monta, à Paris, la fête, restée fameuse, au bénéfice des victimes du désastre d'Ischia, on lui demandait offrir des billets à Mme Mackey; elle ne dit pas un mot, alla à un tableau et donna un chèque de 2000 francs. Il est, tous les ans, une fortune de un pauvre en charité.

DEPECHES Télégraphiques

Transmises à l'ABEILLE.

FRANCE.

Chambre des Députés.

Interpellation du gouvernement.

Paris, 30—M. Granet, de l'extrême gauche, a interpellé aujourd'hui le gouvernement à la Chambre des Députés au sujet de sa politique au Tonkin. Il a reproché au gouvernement de cacher les faits et de compromettre le patriotisme des Chambres. Référant au traité de Bronée, il a dit que la Chine a menacé de résister s'il y a danger réel de guerre. Les orateurs du gouvernement ont compromis le pays.

La position actuelle, a-t-il ajouté, est critique, et la France devrait tourner les regards vers les passes que des Vosges. Le ministère des affaires étrangères a pris la parole pour répondre aux remarques de M. Granet.

Paris, 30—M. Challemel-Lacour, ministre des affaires étrangères, en réponse à M. Granet, a répudié l'idée que l'expédition au Tonkin fût une aventure. Les Français, a-t-il dit, rencontrent la une opposition plus formidable qu'on ne l'avait espéré; mais que les difficultés sont loin d'être insurmontables.

La Chine s'est prévalue du blocus de la côte de l'Annam pour réclamer sa souveraineté, et le parti de l'opposition a exploité ce fait. A ce moment l'orateur a été interrompu par MM. Clémenceau et Duruille, qui ont protesté contre les remarques du ministre.

En se résumant, M. Challemel-Lacour déclare que le Gouvernement n'a aucune intention d'envoyer sur Hué; mais il est devenu nécessaire de frapper un coup décisif. L'orateur a justifié l'occupation de Hué et des forts, qui a eu pour résultat un traité et a servi à éclaircir la situation.

La Chambre a alors pris un recès. A la reprise de la séance, M. Challemel-Lacour a ajouté: "Le gouvernement n'a failli à aucun de ses engagements, il n'a existé aucune contradiction dans ses actes et aucun événement important n'est survenu qui rendit nécessaire la convocation immédiate des Chambres.

Les Français sont maîtres du Delta du fleuve Rouge et l'ennemi n'occupe que deux places importantes, desquelles nos renforts les délogeront. Tous les documents nécessaires ont été publiés et ceux qui ne figurent pas dans le Livre Jaune ne sont que de futiles.

La politique de la Chine est claire; elle n'a jamais réellement recherché de compromis sérieux. Elle ne voulait que gagner du temps, tandis que la France multipliait ses efforts sincères pour arriver à un arrangement, sans accepter une capitulation humiliante.

La Chine n'a jamais reconnu le traité de Bourée, et aucune entente entre la France et la Chine n'a été effectuée; il est évident que la Chine cherchait à expulser les Français du Tonkin.

Les Chinois, à la longue, se sont décidés à formuler des propositions, stipulant la reconnaissance de leur suzeraineté et l'évacuation des positions occupées par les Français; mais ils n'ont pas osé y de discuter les droits conférés à la France par les traités avec l'Annam.

Ils ont tout simplement méconnu ces droits; ils ont prétendu que le Tonkin était leur propriété et qu'ils demandé que les Français se retirassent promettant de concéder à la France, des positions semblables à celles qu'elle occupe actuellement, dans certaines parties de la Chine.

La France n'a envoyé une réponse dans laquelle elle a exposé ce qu'elle croit être une base de convention acceptable pour le cabinet. L'orateur ajoute qu'il considère toujours le traité de Bourée comme inadmissible, mais la constitution d'une zone neutre entre le Tonquin et la Chine créerait une situation avantageuse pour la France.

En résumé, la Chine demande qu'on revienne au même état de choses qui existait antérieurement à l'année 1873.

La France, dit-il, doit poursuivre fermement et rapidement l'œuvre déjà commencée.

Les négociations avec la Chine n'ont été qu'interrompues, laissez les événements parler pour eux-mêmes. Peut-être que le temps viendra où la Chine sera heureuse de nous trouver toujours prête à considérer un arrangement compatible avec les intérêts et l'honneur de la France.

Celle-ci ne s'est jamais départie de la fermeté et de la modération aussi. La force des circonstances l'a rendue la représentante des intérêts de toute l'Europe dans l'Orient.

M. Challemel-Lacour a terminé déclarant que la Chambre avait à exprimer sa confiance tant dans le gouvernement, mais en elle-même, par la politique du cabinet a-t-il dit, a été endossée par l'assemblée législative.

Paris, 30—Après que M. Challemel-Lacour eût terminé, M. Perrin prit la parole. Il reproche au gouvernement de n'avoir pas rempli ses promesses et traite les affaires au Tonkin de simple aventure.

La Français, a-t-il dit, ne saignant pas une guerre avec la Chine, mais la nécessité en doit être d'abord démontrée. Il croit qu'il voudrait mieux pénétrer dans la Chine par le commerce que par les armes.

Vingt mille hommes sont requis au Tonkin, et il croit imprudent de disposer de tant de Français dans la condition actuelle des affaires en Europe.

L'Interpellation de M. Granet.

Paris, 30 oct—Aujourd'hui, à la Chambre des Députés, M. Granet (de l'extrême gauche) a interpellé le gouvernement sur sa politique au Tonkin. Il a demandé des explications sur le but auquel on tend et sur la façon dont est conduite toute cette expédition. Il a signalé ce qui paraît être des contradictions dans les informations fournies par le gouvernement, et a sonné, contrairement aux déclarations officielles que des difficultés ont été soulevées par la Chine.

La Presse parisienne et la Légation Chinoise.

Paris, 30—La majorité des journaux en cette ville maintiennent que les dépêches publiées par le marquis Tseng ne renferment pas de nouveaux faits importants et que le Livre Jaune qui a été produit récemment, couvre tous les points essentiels.

TONKIN.

Paris, 30—Le Figaro rapporte que le gouverneur de la province chinoise Yun-Nam, ayant quatorze mille hommes sous son commandement, a reçu l'ordre d'entrer sur le territoire tonkinois et d'occuper Corobang, situé à treize milles au nord de Hanoï, quartier-général des Français.

FRANCE ET CHINE.

Paris, 30—On rapporte que le gouvernement français, en vue de l'attitude hostile de la Chine, demandera à la Chambre un plus fort crédit que celui qui avait été stipulé pour faire face aux dépenses de l'expédition au Tonkin, même si la Chine demeurait sur la défensive.

De plus grands renforts sont requis au Tonkin. Le gouvernement ne s'attend pas à une défaite à la Chambre sur sa politique au Tonkin.

Légation chinoise.

Paris, 30—La Légation chinoise repousse l'idée que l'arrivée de renforts au Tonkin mettra fin à toute résistance aux demandes de la France.

Préparatifs de guerre

Hong Kong, 30 oct—Les défenses à Canton sont poussées activement. Une grande quantité d'armes et de munitions est arrivée samedi en cette ville sur des canonnières chinoises.

On ne s'attend pas à une attaque immédiate sur les forts chinois. On croit que pendant quelque temps encore la lutte se bornera au Tonkin, mais il semble inévitable que les hostilités se étendent pas jusqu'en Chine.

Un autre écho des Français au Tonkin entraînerait à des résultats sérieux pour les étrangers en Chine. Des avis reçus de l'intérieur indiquent que l'excitation politique se propage. L'autorité du gouvernement impérial est très affaibli dans bien des districts. Un courant de sentiment anti-étranger a passé sur tout le pays.

Droit d'importation projeté sur le blé étranger.

Londres, 30—A une conférence de la ligue "Fair Trade" sur la question d'importation, on a demandé qu'un droit d'importation modéré sur le blé étranger fût imposé afin d'encourager le commerce avec les colonies anglaises.

Procès O'Donnell.

Londres, 30 oct—M. Gassell, après une longue consultation avec M. Sullivan, avocat de O'Donnell, a formellement pris charge des arrangements pour la défense de celui-ci.

Adresse de Sir Henry James.

Londres, 30—Sir Henry James, avocat général, a harangué hier après-midi une grande assemblée libérale.

Il a nié qu'il y eût eu aucune dépense extravagante sous l'administration Libérale du gouvernement.

Il a ajouté que sous la dernière administration conservatrice une moyenne de £84,000,000 avait été dépensée annuellement, tandis que sous l'administration de leurs prédécesseurs, libéraux, la moyenne annuellement n'avait été que de £74,000,000. Une résolution a été adoptée demandant avec instance aux ministres de ne pas trop se hâter sur la question de suffrage à la session du Parlement.

Délégation du Transvaal.

Londres, 30—La députation du Transvaal, ayant à sa tête le président Kruger, est arrivée à Plymouth.

Le Prince Impérial d'Autriche

Vienne, 30 oct—L'archiduc Rudolph, Prince Impérial d'Autriche et sa femme, sont partis pour faire une visite à la Cour Prussienne.

Nouvel édifice du Parlement allemand.

Berlin, 30—La diète prussienne s'assemble le 20 novembre, et le parlement allemand le 15 janvier. La pierre de fondation du nouvel édifice du parlement sera posée le 18 janvier.

Nouvelle expédition au Congo.

Bruxelles, 30 oct.—Une nouvelle expédition composée de huit personnes, y compris trois officiers de l'armée belge, partiront de Liverpool, le 18 novembre, pour la contrée du Haut Congo.

Consommation.

Londres, Ont., 30 oct—M. Wm. Holt, tenant de livres de la maison de quincaillerie Hobbs, Osborn & Hobbs, s'est enfui aux Etats-Unis. Le montant de ses spéculations n'est pas connu, car les entrées sont falsifiées dans ses livres. Le dit Holt a été cinq ans au pénitencier en 1877, convaincu d'un crime semblable à celui-ci; le montant qu'il avait détourné à cette époque s'élevait à $59,000.

L'Autriche et les Puissances.

Vienne, 30—Le Comité du Budget de la délégation autrichienne a discuté les allocations du département des affaires étrangères. Le comte Kalnoky, ministre des affaires étrangères, en répondant à une question à lui posée, a passé en revue la situation politique de l'Europe. Il a ajouté que les relations de l'Autriche avec les puissances étrangères sont absolument amicales.

On a, croit-il, parfaitement déjoué des récentes déclarations, surtout celles qui ont trait à la Russie.

Il a ajouté que les relations de l'Autriche avec la Russie sont complètement normales et par conséquent satisfaisantes. Il a ajouté le besoin impérieux de la paix et l'Autriche partage ce sentiment. Les rapports de l'Autriche et de la Russie portent le caractère du désir de conciliation, de confiance mutuelle. Le comte Kalnoky est convaincu que la paix est assurée pour longtemps.

Les relations de l'Autriche avec l'Allemagne sont aussi parfaitement amicales; elles sont basées sur l'accord sans réserve qui existe entre les deux Cabinets et sur les sympathies mutuelles des deux nations elles-mêmes. Ces deux faits bien connus ont matériellement aidé les deux pays dans les efforts qu'ils ont faits, et qu'ils continuent de faire pour le maintien de la paix.

Le Cabinet de Madrid.

Madrid, 30—Le Cabinet a résolu de rédiger une note diplomatique qui mettra en évidence le différend suscité par la réception défavorable du roi Alphonse dans les rues de Paris.

L'affaire Oldenburg.

Berlin, 30 oct.—L'Empereur est très choqué des désordres qui ont eu lieu à Oldenburg, occasionnés ainsi qu'on l'a allégué, par l'impopularité du Général Stolmann, commandant en cette ville. L'Empereur a ordonné une enquête rigoureuse à cet effet.

Faillites à Liverpool.

Liverpool, 30 oct—On rapporte qu'il y a eu une grande faillite dans les affaires de coton. Le passif en est énorme. Plusieurs courtiers de coton y sont impliqués et d'autres faillites sont considérées comme inévitables. Les affaires dans les futurs au Cotton Exchange sont dans le statu quo, et aucune transaction n'a été faite depuis la faillite rapportée.

Liverpool, 30—La maison de coton qui a fait faillite est celle de Morris Ranger. Son passif s'élève, dit-on, à £650,000.

Hollinshead, Tesley & Co., courtiers de coton, ont suspendu.

La suspension de R. H. Forman & Co, est avec nominal; nov. 10 18 à 10,20; déc. 10,34 à ——; janvier 10,41 à 10,42; février 10 55 à ——; mars 10,69 à 10,70; avril 10,82 à 10,84; mai 10,96 à 10,98; juin 11,10 à 11,12; juillet 11,23 à 11,24; août 11,34 à 11,36.

Les ventes ont remonté à 34,500 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui à midi, middling coton ou à Liverpool à 10 3/16 à Mobile à 10 1/2 à Savannah à 10 1/2 à Charleston à 10 1/2 à Wilmington à 10 1/16 à Norfolk à 10 1/2 à Boston à 10 1/2 à New York 10 1/2 à Augusta à 10 1/2 à Memphis à 10 1/2 à Augusta à 10 1/2 à Philadelphie à 10 1/2 à Chicago à 10 1/2 et St-Louis à 10 1/2.

MARCHE DE NOUVELLE-ORLEANS.

SUR PLACE.

Fermes faibles.

Cotons: ordinaire 8 3/4; good ordinary 9 3/4; strict good ordinary 10; low middling 10 1/4; middling 10 3/4; good middling 10 7/8; strict middling Texas 10 7/8.

FUTURES.

A notre stable.

Cotons: 10,50 à —— nov. 10,51 à déc. 10,62 à ——; janvier 10,73 à 10,74; février 10,90 à ——; mars 11,03 à 11,04; avril 11,16 à ——; mai 11,27 à 11,28; juin 11,38 à 11,39; juillet 11,49 à 11,50; août 11,56 à 11,57; septembre 11,35 à ——.

MOUVEMENTS DU COTON.

RECETTES NETTES—A la Nlle-Orléans, pour le 1er septembre, 243,114 balles; même époque de l'année dernière, 227,651 balles; dans les ports des Etats-Unis, 343,182 balles; même époque l'année dernière, 1,245,994 balles.

EXPORTATION—A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre, 38,877 balles; même temps l'année dernière, 78,273 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 65,916 balles; même temps l'année dernière 840,320 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 217,388 balles; même temps l'année dernière, 147,864 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 736,949 balles; même temps l'année dernière, 560,635 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL

SUR PLACE

Cotons en hausse et fermes.

FUTURES.

5 p m—Cotons et stables.

MARCHE DU HAVRE.

Cotons —72 fr. pour le Type Ordinaire (au poids) et 73 fr. pour le Low Middling (sur mer).

PRODUITS DE LA LOUISIANE

Ventes notées représentant le marché en gros ou en détail, tel qu'il est à la Bourse ce jour-là.

SUCRE ET MELASSE.

Le marché a été calme et stable pour le sucre et pour la mélasse.

Sucre aujourd'hui, 56 boucaus et 676 barils de sucre et 430 de mélasse.

SUCRE—

Inférieur	5	5 5/8
Common	5 1/2	5 3/4
Bon	5 3/4	5 7/8
Bon fair	5 7/8	6
Fully fair	6 1/8	6 1/4
Prime	6 1/4	6 3/8
Extra prime	6 3/8	6 1/2
Choice	nominal	
Fancy clarified	7	7 1/4
Off whites	7	7 1/4
Choice whites	7 1/4	7 1/2
Standard white	7 1/2	7 3/4
Clarified	7 3/4	8
Grey	nominal	

MELASSE—

Fancy		—
Choice	50	051
Strictly prime	47	049
Good prime	47	0
Prime	45	046
Fair	43	045
Common	nominal	
Inférieur		—
Centrifugal	20	027
Sirop	35	043

REFINERY SUGAR—Le marché est calme. New York—Cut loaf 9 1/2 à 9 3/4; powdered 9 1/4 à 9 3/8; pure granulated 9 1/4 à 9 3/8; Standard 9 1/4 à 9 3/8; Off A 9 1/4 à 9 1/2.

REFINERY MOLASSES—Il n'y a plus de stock.

RIZ CLEAN—Le marché est calme et stable. Prix à la Bourse—CLEAN:

Choice	nominal	
Prime	5 3/8	5 5/8
Fair	5 1/8	5 1/4
Commun	4 3/4	5
Rebutage	4 1/2	4 3/4
Tête à tête	5 3/8	5 1/2

RIZ BRUT — Le marché est ferme avec peu bonne demande. $3 50 à 4 25 le cwt. selon la qualité.

PAROISSE ET GRUS.

Les prix enregistrent pour ces deux sortes de grus. Les petites lots se vendent à $2.25 à 2.50 le plongeon barril, selon la qualité.

A LA B. URSE.

Clôture officielle de la Bourse.

PAROISSE—Le marché est calme et stable.

Fancy 5.50 à 5.60 le barril; choix 5 00 à 5 10; family 4.00 à 4 25.

PAROISSE DE MAIS—3 75 à ——.

AU DEHORS DE LA BOURSE.

GREAW WHEAT—3 65 à 3 75 pour le choix.

CHU FIX—Choice—$3 75 à 3 85.

GRU—Nominal à 4 00 ——.

GRAINS ET FOURRAGES.

Prix ayant cours pour ces ventes en gros. Les prix ci-dessous sont ceux que nous ont donné, ce jour, les principaux marchands de grains et fourrages, pour des ventes en gros, à leurs magasins respectifs.

MAIS—Le marché est calme et stable. Nous avons pour le blanc: 62 à —— pour le blanc mêlé; 62 à 63 pour le jaune et à 61 à 62 le jaune mêlé.

AVOINE—De l'Ouest — 37 à 39; Texas Rust proof 48 à 50.

FOIN—90 à 95.

FOIN—Strictly Choix à $17 00 à 17 50; prime to strictly prime à $16 00 à 16 00 le cannon.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle à la Bourse pour les lots en stock:

Les provisions sont calmes et stables.

Saux aujourd'hui, 56 boucaus et 676 barils de sucre et 430 de